Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 4

Artikel: Virus de la paralysie chronique
Autor: Tschuy, Marianne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068316

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Virus de la paralysie chronique

Marianne Tschuy, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), marianne.tschuy@apiservice.ch

Sur les dix-sept cas suspects d'intoxication d'abeilles reçus l'année dernière, six étaient probablement dus à une paralysie chronique des abeilles. En outre, des demandes de renseignements sur la ligne d'assistance téléphonique ont également suggéré cette maladie. Qu'est-ce que la paralysie chronique des abeilles ? Quelles en sont les causes ? Que peut-on faire pour y remédier ou, mieux encore, prévenir ?

Le virus de la paralysie chronique des abeilles (CBPV) a été décrit et isolé[1] pour la première fois en 1963.[2] Malgré sa répartition partout dans le monde, ce n'est que de façon intermittente que la maladie se déclare. En Grande Bretagne, cependant, l'on constate une augmentation depuis une bonne dizaine d'années. En général, ce sont les plus fortes colonies d'un rucher qui sont affectées. Lorsque des signes de maladies sont observés à un emplacement, il arrive que d'autres colonies dans une distance allant jusqu'à 40 km soient également touchées. Néanmoins, cette répartition géographique change d'année en année, ce ne sont donc pas toujours les mêmes zones qui sont concernées. Il y a également des années où cette maladie n'apparaît pas et où le virus ne peut pas être détecté chez les abeilles analysées.

Qu'est-ce un virus ?

« Les virus sont des organismes microscopiques constitués de matériel génétique (ARN ou ADN) contenu dans une enveloppe protéique. Les virus n'acquièrent pas leurs propres nutriments et ne vivent pas de manière autonome. Ils ne peuvent se multiplier qu'à l'intérieur des cellules vivantes d'un hôte.

Une particule virale s'injecte dans une cellule hôte et utilise les organites de la cellule pour se copier. Ce processus se poursuit sans modification évidente de la cellule, jusqu'à ce que la cellule hôte soit endommagée ou meure, libérant ainsi de grandes quantités de particules virales infectieuses. Toutes les formes de vie sont attaquées par des virus et la plupart sont spécifiques à l'hôte. »[3]

Le virus de la paralysie chronique et son syndrome

Comme tous les autres virus de l'abeille, le virus de la paralysie chronique infecte généralement l'abeille au stade larvaire ou nymphal, mais les symptômes ne se manifestent que chez les abeilles adultes. Le virus se loge dans les cellules nerveuses expliquant ainsi les symptômes cliniques de paralysie visibles par l'apiculteur-trice. En effet, lorsqu'une colonie est atteinte, les apiculteurs-trices observent souvent des regroupements d'abeilles tremblantes et rampantes sur la planche de vol et par terre devant la ruche. Elles sont incapables de voler, leurs mouvements sont non-coordonnés et circulaires, leur abdomen éventuellement gonflé et les ailes dans une position non naturelle. S'y ajoute souvent une perte de poils qui leur donne un aspect noir, brillant et graisseux. Leur abdomen peut être raccourci. Les gardiennes attaquent ces abeilles visiblement malades par grignotage et leur refusent l'accès à la ruche. Une colonie

fortement atteinte perd un très grand nombre d'abeilles et peut éventuellement périr. Néanmoins, s'agissant d'une maladie plutôt bénigne, la colonie guérit dans la plupart des cas par elle-même. D'après le sondage du SSA « Santé des abeilles 2020 », 11 % des participants ont observé ces symptômes l'année passée à leur rucher.

Abeille avec position des ailes anormale

Quelles sont les causes et les voies de transmission ?

La paralysie chronique peut se manifester tout au long de l'année. Cependant, elle est souvent observée pendant la période de forte croissance des colonies au printemps, soit entre avril et juin. En effet, on suppose que le nombre très élevé d'individus dans un espace limité favorise l'apparition de la maladie[4]. Des périodes de mauvais temps prolongées, de longs transports lors de la transhumance de même qu'une grande densité de colonies dans un environnement monocultural avec une offre de nourriture restreinte paraissent également être des déclencheurs[5]. D'autres facteurs de stress tels qu'une exposition aux produits phytosanitaires, les trappes à pollen, le clippage des reines, des abeilles de provenance

Mortalité élevée

Il est important d'évaluer et de sélectionner régulièrement ses colonies

étrangères non adaptées localement, des interventions nombreuses voire erronées de la part de l'apiculteur-trice sont également à considérer. On peut pour autant observer ce syndrome plus tard dans la saison (de juillet à septembre), notamment lorsque le miellat est abondant.

Le virus se transmet surtout par contact physique direct, mais également via la trophallaxie et les excréments. En effet, dans certains cas les abeilles souffrent en parallèle de maladies diarrhéiques (nosémose ou dysenterie) et les cadres ainsi souillés sont sources d'infection. Au même titre, une prédisposition génétique peut jouer un rôle important: certaines lignées d'élevage peuvent davantage y être sujettes. La maladie peut également être transmise par la reine (p.ex. transfert du virus par des œufs). Une sélection stricte par les éleveurs-euses amène cependant rapidement à de bons résultats. Enfin, le virus se multiplie également dans l'acarien *Varroa destructor*. La surveillance régulière de l'infestation est donc recommandée durant toute la saison.

Que faire lorsqu'une colonie est atteinte?

Au printemps (avril à juin), lorsqu'elle est bien peuplée et modérément atteinte, on peut éventuellement limiter la contagion au sein même de la colonie et également du rucher en créant de jeunes colonies. Cependant, si ces jeunes colonies sont déplacées par la suite, il faut veiller à ne pas propager davantage la maladie.

Si les symptômes se manifestent en été et si la colonie est modérément à fortement atteinte, il est recommandé d'enlever les hausses, de resserrer la colonie si nécessaire et de la nourrir avec du sirop (1:1) ou du miel de fleurs de la production personnelle de l'apiculteur-trice.

Quand une colonie est fortement atteinte et si la période de l'année le permet, une mise sur cires neuves doit être envisagée. Dans ce cas, la colonie peut être déplacée à l'avance d'environ 20 m. La reine est mise dans une cagette. Une nouvelle ruche propre, équipée de cadres de cire gaufrée, est placée sur le lieu d'origine. En même temps, une jeune reine encagée peut être introduite au milieu des nouveaux cadres. Les abeilles de la colonie déplacée sont ensuite brossées sur un linge: les saines rentrent à la ruche, les malades restent sur place. Elles seront par la suite éliminées de même que l'ancienne reine. Les rayons de couvain enlevés seront fondus.

Ces travaux vont de pair avec une surveillance de l'infestation varroa et les traitements nécessaires (cf. Concept Varroa SSA).

---

[1] *Isoler un virus: le mettre en évidence; extraire, séparer, https://www.cnrtl.fr/definition/isoler, 09.02.2021*

[2] *Bailey, L.; Gibbs, A.J.; Woods, R.D. Two viruses from adult honey bees (Apis mellifera Linnaetus). Virology 1963, 21, 390-395.*

[3] *Philip A. Moore; Michael E. Wilson; John A. Skinner: Honey Bee Viruses, the Deadly Varroa Mite Associates. August 20, 2019, https://bee-health.extension.org/honey-bee-viruses-the-deadly-varroa-mite-associates/*

[4] *E. Amiri, M. Meixner, R. Büchler, P. Kryger, Chronic Bee Paralysis Virus in Honey Bee Queens: Evaluating Susceptibility and Infection Routes, Viruses 2014, 6, 1188-1201; doi:10.3390/v6031188*

[5] *Genersch E., Aubert M., Emerging and re-emerging viruses of the honey bee (Apis mellifera L.), INRA, EDP Sciences, 2010*

Travaux préventifs

Au printemps : Agrandissez progressivement l'espace avec des cadres de cire gaufrée. Créez des jeunes colonies.

Tout au long de l'année : Évaluez et sélectionnez vos colonies. Evitez d'échanger des cadres. Surveillez l'infestation varroa et agissez si nécessaire. Limitez le plus possible la dérive et le pillage. Assurez un apport naturel constant et diversifié en nourriture. Veillez à une densité de colonies adaptée à l'offre de nourriture naturelle.

Littérature complète disponible sur demande.

Informations supplémentaires :
Hotline SSA 0800 274 274, du lundi au vendredi, 8 h 00 – 16 h 30

Aide-mémoire SSA (www.abeilles.ch/aidememoire) :
1.4.2. – 1.4.7. Création de jeunes colonies : différentes méthodes
2. Aperçu des maladies et ravageurs
4.4. Renouvellement des cadres
4.7. Évaluation et sélection des colonies
4.9. Choix de l'emplacement

Un aide-mémoire spécifique sur la paralysie chronique des abeilles sera disponible d'ici la fin de l'année.

Articles CRA :
Virus des abeilles : revue des connaissances actuelles, B. Dainat, A. Imdorf, J.-D. Charrière, P. Neumann, Revue Suisse d'apiculture, Volume 129, Janvier-février 2008, pages 8-13.

Publicité

GABRIEL BERGER DES ABEILLES

Vente de matériel d'apiculture et de produits de la ruche.

Ruche bois Dadant 10 complète au prix exceptionnel de CHF 199.71
Fond ent. ventilé, porte, corps D10, 2 hausses D10 9C, cadres filés, nourrisseur, toit plat.
Ruche Warré bois complète au prix de CHF 105.58
Fond entièrement ventilé, porte, 3 corps, cadres filés, couvre-cadres, toit plat.
Sirop de nourrissement, cadres Dadant,cadres Warré, cire

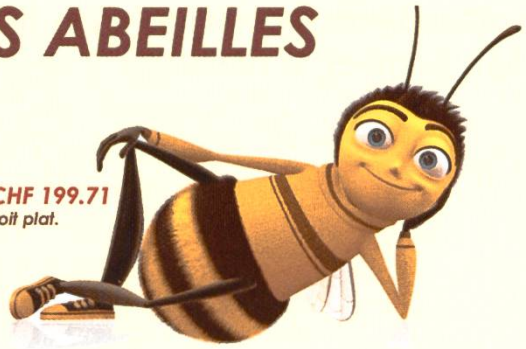

Venez visiter notre site internet
Renseignements au 079.937.23.39

www.gabrielbergerdesabeilles.ch